

En Côte d'Ivoire, ils viennent d'inventer le bac... qui existait déjà en 1935 !

écrit par Jean Lafitte | 23 juin 2018



Le bac sur le fleuve Comoé...

Les deux photos ci-dessous ont été prises en juin 1935 par la mère de mon épouse ; la famille rejoignait alors la petite ville de Bouna où le chef de famille, capitaine d'infanterie coloniale, allait être l'administrateur de la région du 18 juin 1935 au 17 juin 1937.

Bouna est située au nord-est de la Côte d'Ivoire, à quelque 600 km d'Abidjan (voir la carte en Annexe). Elle compte aujourd'hui quelque 59 000 habitants.

La première photo montre le fleuve Comoé (le plus proche du Ghana sur la carte) vu avant sa traversée par la famille, et

la rive gauche où elle doit se rendre, avec la piste qui se poursuit au delà ; et la seconde photo, l'arrivée du bac après la traversée.



Or un article récent de la presse locale annonce d'un ton satisfait la mise en service d'un bac sur ce même fleuve et au même endroit :



Voici cet article (<http://www.abidjanplus.com/societe/un-bac-sur-le-fleuve-comoe>) :

« Nassian, 30 mars [2018] (AIP)

« Un bac positionné sur le fleuve Comoé permet désormais de rallier le département de Dabakala à partir de Nassian, dans l'attente d'un pont.

« Le bac, fonctionnel depuis janvier 2018, transporte quotidiennement une quinzaine de véhicules, des dizaines d'engins à 2 roues et près de 1000 personnes, à en croire son pilote, Siriki Kouakou.

« Lors de la session conjointe du comité de gestion locale du parc national de la Comoé organisée à Dédi dans le département de Nassian, en août 2017, les préfets de Bouna, Nassian, Doropo, Tehini, Kong et de Dabakala avaient décidé de commun accord de rencontrer la direction de l'Agence de gestion des routes (AGEROUTE), afin de trouver une solution au problème d'enclavement du département de Nassian.

« Le bac est une solution provisoire en attendant la construction d'un pont à ce niveau du fleuve Comoé, explique-t-on.

« Le pilote Siriki Kouakou a confié à l'AIP ses inquiétudes, quant au fonctionnement de ce bac, et surtout quand surviendra la saison des pluies. Selon lui, le trafic pourrait être interrompu car les deux quais n'ont pas été remblayés. Ce qui provoque un patinage des engins lors de la montée sur le bac.

« En outre, en période de crue, le fleuve Comoé sort de son nid [sic] et englouti [re-sic] les deux berges aménagées pour l'accostage. »

On voit bien l'identité de lieu, la différence entre les photos de 1935 et celle de 2018 ne portant que sur la direction du bac : en 1935, il arrivait sur la rive gauche, alors qu'en 2018, il a fait le trajet inverse et arrive sur la rive droite, d'où la famille était partie en 1935.

N'est-il pas étonnant que l'on puisse présenter comme une nouveauté ce qui fonctionnait déjà du temps de l'administration coloniale ? Car même si l'engin moderne paraît de plus grande capacité, celle-ci n'atteint certainement pas le triple de celle de l'ancien.

L'album de famille compte aussi des photos constructions lancées par mon beau-père :



« École Rurale de Bouana »



« Pont en bois sur le Fleuve Comodé - 1^{ère} phase »



« Pont achevé »

Il me va falloir changer de lunettes, car je ne vois là aucun « crime contre l'humanité » !

ANNEXE

Carte de la Côte d'Ivoire extraite d'un dépliant que l'*Office National du Tourisme de Côte d'Ivoire* distribuait en 1959.

Selon une monographie publiée en 2012

(<http://news.abidjan.net/h/445521.html>), elle est le chef lieu du département éponyme créé au sein du district du Zanzan par la loi n° 74-779 du 26 décembre 1974. La ville a été érigée en chef lieu de la région du Bounkani par le décret n° 2011-263 du 28 septembre 2011 ; cette région regroupe les départements de Bouna, Doropo, Nassian et Téhini.

Le département de Bouna lui-même s'étend sur une superficie de 15.380 km² ; il est limité à l'Est par la République du Ghana et la Volta noire, au sud, par les départements de Bondoukou et de Nassian, à l'ouest, par ceux de Dabakala et de Ferkessédougou et au nord, par ceux de Doropo et de Téhini. Il compte quelque 100 000 habitants.

Cette carte est destinée à être utilisée par l'Office National du Tourisme de Côte d'Ivoire et ne saurait être reproduite sans autorisation écrite.

HAUTE-VOLTA
BURKINA FASO (depuis 2004)

